



Fiche d'inscription
Sortie en mer FREJUS
Du 8 au 11 mai 2025

Date limite d'inscription le 04 février 2025 inclus

Programme :

- Départ : **08 mai 6h** du parc relais Porte des Alpes (Saint-Priest)
- 7 plongées
- Retour : dimanche 11 mai en fin de soirée

Ce tarif comprend :

- **Hébergement** : 3 nuits mobil-home camping « la pierre verte »
- **Repas** : du jeudi soir au dimanche midi
- **7 plongées** : centre de plongée « CIP Fréjus »
- **Prêt** : Gilet stabilisateur et détendeur complet **pour N1 et N2 sous réserve de venir le récupérer le 06 mai à la piscine**
- Blocs et plombs de plongée
- Taxes de séjours
- Transport aller-retour (location véhicule, carburant, péages)

Ce tarif ne comprend pas :

- Matériel de plongée : combinaison, détendeur complet, stabilisateur et ensemble palme masque tuba... peut être loué sur place (selon dispo).
- Vos dépenses personnelles.
- Repas du jeudi midi et dimanche soir

Sortie : Fréjus 08 – 11 mai 2025

Prénom : _____ **Nom :** _____

TARIFS :

350 € TCL et ayant-droit **410 €** Extérieur **170 €** Encadrants

Conjoint non plongeur nous contacter pour les modalités.

Paiement : 150 € à la réservation minimum, solde du voyage un mois avant le départ soit **le 08 avril 2025** maximum.

Mode de paiement :

Virement :

IBAN : FR76 1027 8073 1400 0218 7010 174 BIC : CMCIFR2A

Date du virement° : _____ Montant : _____

Date du virement° : _____ Montant : _____

Date du virement° : _____ Montant : _____

Date de réception :

Signature :

Le formulaire est à remettre en main propre ou à envoyer par email :

a.l@trollsports-plongeelyon.fr

Remarques : Extrait Article 18 du règlement intérieur : « En cas d'annulation totale ou partielle d'un participant à la sortie (certificat médical ou non), le certificat médical ne vaut pas remboursement de manière systématique. Il est néanmoins nécessaire au club pour pouvoir demander une exonération (plongée, hébergement, ...) sans certitude de l'obtenir. Les frais engagés par Trollsports Plongée et non remboursés par la structure resteront à la charge de l'adhérent